ANDRE KRYSIEWSKI

[redacted]

A

MAITRE SYLVAIN LUSSIER
PROCUREUR EN CHEF DE
LA COMMISSION CHARBONNEAU

Cher Maître,

Je sollicite de votre haute bienveillance de bien vouloir accepter et de prendre en considération mon important dossier qui découle sur les fraudes sur la construction par des collusions, corruptions et surtout par des soudoiement. Nous avons loué notre sous-sol. pour faire un bar. Ces derniers sans permis de la Ville ont enlevé les murs de soutien pour s'agrandir et déplacé le panneau électrique sans notre autorisation. Tout les travaux ont été fait la nuit. A mon appel les inspecteurs sont venu pour vérifier les dégâts malheureusement la porte était toujours fermé et personne ne pouvais rentré. Le crime organisé a violé tout les services essentiels pour la construction. Ils m'ont même dit que la maison comme la notre ils en feront d'autres. Je vous joins ces deux dossiers pour connaître la véracité de mes plaintes où j'ai participé à la Commission Bastarach et écrit au Conseil de la Magistrature. Ils m'écrivent en me disant qu'il y aura une enquête ultérieure, mais rien n'a été fait. Cela veut dire que « qui ne dit ~~rien~~ mot consent » Mr Lussier je tiens à vous félicité pour votre perspicacité et de votre talent à la Commission Gomery que j'ai suivi avec assiduité à la T.V. L'opinion publique existe dont elle a le droit de connaître de tout ce qui se passe dans la Construction et aussi dans la Magistrature qui se rapporte aux contrats signés par les avocats et aidé par certains juges. En espérant de recevoir une réponse favorable pour participé à la Commission Veuillez recevoir cher Maître mes plus sincères salutations.

Andre Krysiewski

N.B. La collusion est une arme secrète et redoutable qui permets au crime organisé de démolir et de s'approprier les immeubles sans permis et d'y mettre le feu comme dans notre maison du

[redacted]